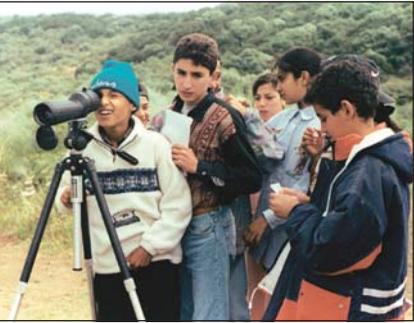


## QUE PEUT-ON FAIRE À SIDI BOUGHABA ?



Profitez des moments de détente pour découvrir les splendeurs de la nature.

Des circuits spécialement aménagés vous permettent à l'aide de panneaux signalétiques et d'information de découvrir la faune et la flore de la réserve.

### Groupes scolaires

Du lundi au vendredi, le CNEE de Sidi Boughaba reçoit des groupes scolaires pour un programme éducatif spécial d'une journée.

*(Renseignements et réservations sur place ou au siège de la SPANA)*

### Public

#### Visites non guidées :

Tous les jours de 9h à 17h

#### Visites guidées :

Week-ends et jours fériés (fêtes nationales et 2<sup>ème</sup> jour des fêtes religieuses) :

de 12h à 16h l'hiver et de 12h à 17h l'été.

Une exposition interactive, permanente (*en arabe et en français*), présentant la réserve et sa biodiversité ainsi que l'impact des activités humaines, est ouverte au public.

Une terrasse et une hutte d'observation des oiseaux aménagées et équipées de longues vues sont mises à la disposition des ornithologues.

**Vous pouvez combiner votre visite à la réserve avec celles d'autres points d'intérêt de la région : Port de pêche, Plage de Mehdiya, Forêt de la Maâmora, Casbah de Mehdiya, Dunes de Chlihat...**



Portail d'entrée



Panneau d'information et sentier de promenade pour personnes à besoins spécifiques



Aire de pique-nique

## COMMENT S'Y RENDRE

### A partir de la route nationale N° 1

#### Rabat-Kénitra :

A 24 Km de Rabat, prendre la route de Mehdiya à gauche. Continuer sur 4 km, un grand portail vous indique l'accès au CNEE.

#### A partir de l'autoroute :

Prendre l'entrée sud de Kénitra et suivre la route Mehdiya. Continuer vers Mehdiya plage par la route côtière ou par la Casbah. À 1 km de la sortie de Mehdiya vers Rabat, un portail à gauche vous indique l'accès au CNEE.



## SIDI BOUGHABA : ÎLOT DE PAIX ET DE QUIÉTUDE POUR SA FAUNE, SA FLORE ET SES VISITEURS

### Participez à le maintenir ainsi :

- éviter de faire du bruit ;
- laisser vos radios et instruments de musique chez vous ;
- ne vous éloigner pas des endroits réservés au public pour éviter de déranger les animaux et de piétiner les plantes ;
- ne pas cueillir les fleurs, source de nourriture des insectes et indispensables à la reproduction des plantes.

### Souvenez-vous que :

- la chasse, la pêche et la capture des animaux sont interdites ;
- la baignade et le camping sont également interdits ;
- aucun feu ne doit être allumé.



## TOUS LES ANIMAUX ET TOUTES LES PLANTES DE LA RÉSERVE SONT PROTÉGÉS

### POUR NOUS CONTACTER

#### Société Protectrice des Animaux et de la Nature (SPANA)

41, Résidence Zohra, Harhoura 12 040

Tél : +212 (0) 537 747 209 - Fax : +212 (0) 537 747 493

E-mail : [spana@spana.org.ma](mailto:spana@spana.org.ma) - Web : [www.spana.org.ma](http://www.spana.org.ma)

#### Centre National d'Education Environnementale (CNEE)

B.P. : 133 Mehdiya, Kénitra

Tél : +212 (0) 537 747 209 - Fax : +212 (0) 537 747 493

E-mail : [spanacnee@spana.org.ma](mailto:spanacnee@spana.org.ma)

#### Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)

Chellah les Ministères, Rabat

Tél : +212 (0) 537 762 694 - Fax : +212 (0) 537 744 446

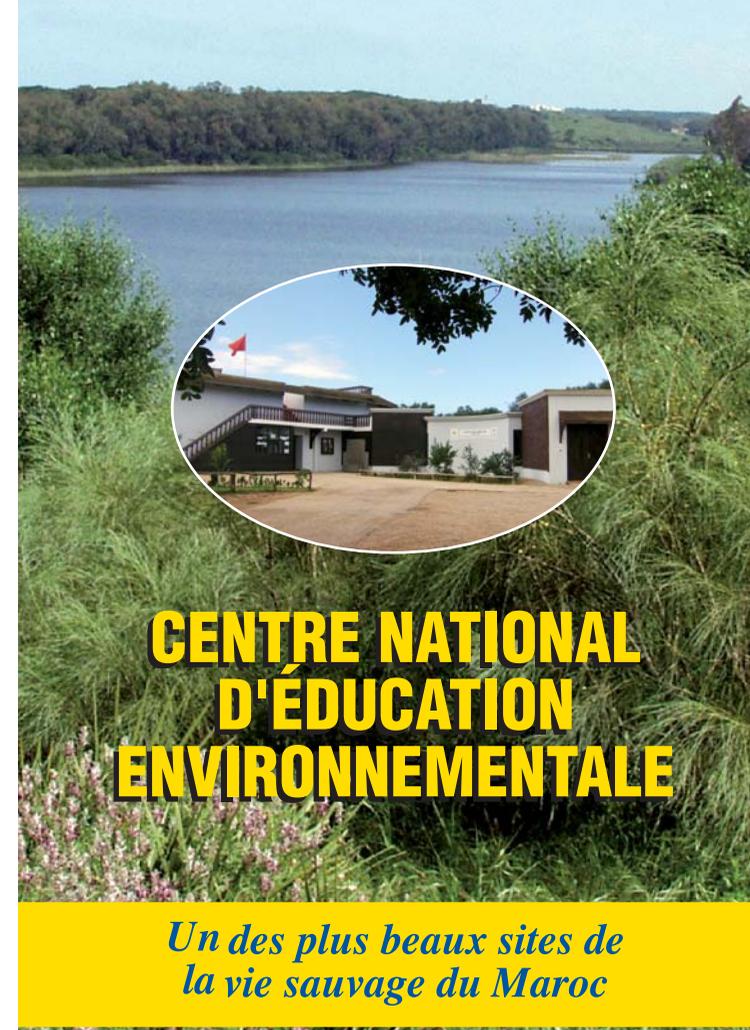
#### Direction Régionale des Eaux et Forêts, Région Nord-Ouest

Rue Arryada, B.P. : 30, Kénitra

Tél : +212 (0) 537 370 598 - Fax : +212 (0) 537 370 745



# RÉSERVE DE SIDI BOUGHABA (Site Ramsar)



## CENTRE NATIONAL D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

*Un des plus beaux sites de la vie sauvage du Maroc*

## FORÊT ET LAC UNIQUES



Le Genévrier rouge, arbre typique de la réserve de Sidi Boughaba

Sa forêt naturelle dominée par le Genévrier rouge, est le dernier témoin de la végétation naturelle qui couvrait autrefois la côte nord-ouest marocaine.

Son lac, alimenté essentiellement à partir de la nappe phréatique, est la dernière étendue permanente d'eau douce de la côte nord-ouest marocaine.

La surface totale de la réserve est de 637 ha dont 524 ha couverts par la forêt et 113 ha occupés par le lac.



Marabout de Sidi Boughaba

## IMPORTANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE

En dehors de sa remarquable avifaune, la végétation compte plus de 210 espèces terrestres spontanées : Genévrier rouge, Oléastre, Lentisque, Rétame, etc.

Plusieurs espèces hygrophiles poussent au bord du lac : Phragmites, Joncs, Iris à fleur jaune, Typha, etc.

Quelques espèces exotiques ont été introduites avant le classement du site : Eucalyptus, Acacia, Agave, etc.

De nombreuses espèces animales sont fréquemment observées dans la réserve : Lapin, Lièvre, Musaraigne, Belette, Emyde lépreuse, Caméléon, Couleuvre vipérine, etc.

Plus de 140 espèces d'invertébrés ont été identifiées.

Par sa situation sur l'axe migratoire Europe-Afrique, plus de 205 espèces d'oiseaux ont été observées dans la réserve, 137 sont notées régulièrement, dont 37 sédentaires : Canard colvert, Sarcelle marbrée, Foulque caronculée, Talève sultane, Hibou du Cap, etc.

La plupart des espèces migratrices transitant par le Maroc font escale dans la réserve, 34 y hivernent régulièrement : Canard souchet, Canard siffleur, Fuligule milouin, Sarcelle d'hiver, Grive musicienne, etc., 21 y passent la saison estivale dont 13 nicheurs : Échasse blanche, Tourterelle des bois, etc. et 8 non nicheurs : Flamant rose, Spatule blanche, Avocette, Barge à queue noire, etc.



Sarcelle marbrée (à droite) et Fuligule nyroca, espèces menacées au niveau mondial. Quelques couples nichent à Sidi Boughaba.



## STATUT RECONNAISSANT SES VALEURS NATURELLES ET CULTURELLES

- 1916 : Délimitation de la réserve et son intégration au domaine forestier (domaine privé de l'état).
- 1951 : Classement du site (Réserve et sa zone périphérique) par Arrêté du Ministère des Affaires Culturelles.
- 1980 : Inscription de la réserve dans la "Liste Ramsar" des zones humides d'importance internationale.

## GESTION CONFIEE PAR LE HCEFLCD A LA SPANA

- 1992 : Une convention entre le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et la SPANA a permis la création du Centre National d'Education Environnementale (CNEE), avec l'appui de la SPANA de Grande Bretagne, l'Union Européenne et BirdLife International.
- 1997 : Une nouvelle convention a confié à la SPANA la gestion et le financement du CNEE.
- 2002 : Une troisième convention a confié à la SPANA la gestion de la totalité de la réserve.